

À propos de la culture canadienne

André Vanasse

Numéro 77, printemps 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/38472ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Productions Valmont

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Vanasse, A. (1995). À propos de la culture canadienne. *Lettres québécoises*, (77), 5-6.



À propos de la culture canadienne

EN DÉCEMBRE DERNIER, le Bloc québécois partait en guerre contre le ministre Dupuy et son projet de loi n° C53 intitulé «Loi constituant le ministère du Patrimoine canadien et modifiant et abrogeant certaines lois». La contestation du Bloc québécois portait sur trois points bien précis : 1. l'identité canadienne; 2. l'échec du bilinguisme; 3. l'absence de toute réglementation au sujet des droits d'auteur à l'intérieur de ce projet (la responsabilité de cette question étant confiée au ministère de l'Industrie).

On me permettra, dans les limites de cet éditorial, de ne commenter que le premier point, l'identité canadienne. Sans doute aurai-je l'occasion dans un prochain numéro de parler de la question des droits d'auteur, question essentielle en ce qui concerne le secteur culturel puisque auteurs et créateurs sont régis par une loi qui date de 1921 et qui est carrément obsolète.

Concernant «l'identité» canadienne, le Bloc québécois reproche au gouvernement en place de ne faire référence, dans ce projet de loi, qu'à «une identité, une culture, une nation canadiennes». Le communiqué du Bloc québécois en conclut que, «ce faisant, le ministre du Patrimoine canadien imposera une vision culturelle au pays». Il estime de surcroît que «le gouvernement canadien se place en situation d'hégémonie culturelle».

Les esprits «ouverts» considéreront, à la lecture de ces remarques, que le Bloc québécois sombre encore dans la paranoïa. «Il ne faudrait quand même pas prendre le mors au dent chaque fois qu'il est question de culture et exiger que le mot «français» y apparaisse nécessairement», diront ces esprits bien pensants. Je les comprends. Je suis porté à penser comme eux. Parfois j'en ai marre d'avoir à tout coup le complexe du minoritaire. Et si on s'en foutait ?

Le problème est que le texte incriminé est un texte de loi et qu'à ce titre, une fois voté, il deviendra prescriptif. Cela signifie en clair que, s'il est dit qu'il y a une culture, une identité et une nation canadiennes, il n'y en aura qu'une et une seule quand on jugera nécessaire de l'affirmer haut et fort. Et la loi sera là pour le prouver ! Pour l'heure, cela ne pose aucun problème, mais qu'en sera-t-il dans dix ou vingt ans ?

Je crois donc justifiée la réaction du Bloc québécois. Je le crois d'autant plus que, ayant beaucoup voyagé au Canada anglais, j'ai compris depuis belle lurette que la question de la langue et de la culture du Québec est un irritant dont les *Canadians* se passeraient bien volontiers. Combien de fois des amis bien intentionnés ne m'ont-ils pas félicité de ma belle maîtrise de l'anglais pour subtilement me faire comprendre l'absurdité de mon entêtement à parler français ? D'autres ont été plus tranchants. Je pense à celui-là à qui j'avais demandé s'il parlait français et qui m'avait répondu : «No, I speak canadian !»

Faut-il le dire ? Notre situation de minoritaires est d'autant plus fragile que l'anglais domine incontestablement le monde depuis quelques décennies. Disons le tout net : la France a perdu toutes ses plumes. Et nous, le duvet qui nous couvrait. L'hégémonie du français relève du passé. Il suffit de voyager dans n'importe quel pays du monde pour le vérifier.

Sur le plan culturel, la suprématie de l'anglais est indéniable. Allez à la Foire du livre de Francfort et vous comprendrez que tout livre qui n'a pas été traduit en anglais est impitoyablement rejeté. Pire encore : à Paris, la littérature canadienne-anglaise fait l'objet d'une constante surenchère chez les éditeurs français alors que la littérature québécoise y est à peu près ignorée.

La situation est si désastreuse que, lorsque j'ai analysé l'exportation de nos littératures nationales en 1990, c'est avec effarement que j'ai constaté que 89 % des livres canadiens traduits à l'étranger l'étaient de l'anglais à une autre langue étrangère¹. Pourtant le Québec publie, en moyenne plus de romans que le Canada anglais. Sommes-nous moins bons qu'eux ? Je le ne crois pas bien que je reconnaisse que la littérature canadienne-anglaise est extrêmement dynamique et intéressante (il n'y a pas que Robertson Davies qui soit écrivain canadien !).

En contrepartie, il faut dire que l'édition québécoise est en très bonne posture, le contrôle financier de nos maisons d'édition étant presque exclusivement québécois. Et il s'agit d'un secteur important de

À propos de la culture canadienne

notre économie. Maîtres chez nous — grâce à des politiques et à des lois qui nous ont bien servis —, nous avons réussi à tirer notre épingle du jeu dans un marché pourtant fort exigü.

De fait, les Québécois s'identifient à leurs écrivains. Tout le monde au Québec connaît Arlette Cousture, Francine Ouellette, Yves Beauchemin, Victor-Lévy Beaulieu, Michel Tremblay, Marie Laberge et combien d'autres. Il s'agit là d'une victoire sans précédent sur les littératures mondiales. La Belgique et la Suisse ne peuvent en dire autant. À preuve, la situation de Québec Loisirs comparée à celle de Belgique Loisirs ou à celle de France Loisirs Suisse : alors que, en Belgique et en Suisse, quelques rares auteurs font partie du catalogue trimestriel (ceux, bien sûr, qui ont été publiés à Paris), au Québec, c'est 20 et parfois 30 % de nos auteurs qui y figurent. Et en première place de surcroît. La raison ? Ce sont les livres qui se vendent le mieux !

C'est ça, une culture nationale. Cela signifie que le public et les médias lui accordent la place qui lui revient de droit. Et il suffit d'avoir fréquenté les salons du livre à l'étranger pour constater à quel point elle nous est acquise. Sait-on que le Salon du livre de Montréal reçoit presque autant de visiteurs que le Salon du livre de Paris alors que la population de la ville lumières est au moins cinq fois supérieure à celle de la ville de Montréal ?

Je lisais il y a quelques semaines le chronique de Pierre Foglia. Il y affirmait cette chose indéniable :

[...] *je n'ai jamais vu le Québec aussi épanoui qu'à la fin de cet été [1994]. Je veux dire aussi peu assimilé, aussi peu canadien. De Aylmer à Baie-Comeau, en passant par Val-d'Or et Chibougamau, jamais je n'avais vu le Québec aussi tranquillement «autre», aussi pleinement différent. Je vous parle de la qualité de la langue aussi bien que du tissu de ses petites certitudes culturelles. Je vous parle du quotidien.* (La Presse, 10 décembre, 1994, p. A5)

Je crois que Foglia a raison. Le Québec a appris à s'autosuffire en matière culturelle. Il le fait dans les limites de ses moyens. Il le fait bien. Et il en récolte les fruits. Il faut donc persévérer, affirmer notre autonomie culturelle, la célébrer et surtout être extrêmement vigilant sur cette question. Le Bloc québécois a raison de crier au scandale et d'exiger que notre spécificité culturelle soit préservée autant dans l'esprit que dans la loi. Nous ne connaissons pas le futur. La prudence en ces circonstances est toujours la meilleure conseillère.

Le directeur,
André Vanasse

1. Voir «L'exportation de notre littérature : un échec», *Lettres québécoises*, n° 58, été 1990, p. 7-10.

Lettres québécoises

la revue de l'actualité littéraire



Lettres québécoises, une revue entièrement consacrée à la littérature québécoise depuis plus de 15 ans.

Institution

Canada 25 \$

Étranger 30 \$

1 an

4 numéros

Individu

Canada 20 \$

Étranger 25 \$

Nom

Adresse

Ville

Code postal

Tél.:

Ci-joint ☐

Chèque

☐

Mandat postal

☐

MasterCard

☐

Visa

No

Exp

Signature

Retourner à : *Lettres québécoises*, 1781, rue Saint-Hubert, Montréal (Québec) H2L 3Z1

Tél.: (514) 525-9518 • Téléc.: (514) 525-7537